



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 JUILLET 2020 COMPTE RENDU

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 juillet à 09h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PAILLET sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PELLETANT, Doyen de l'assemblée délibérante.

Date de convocation : 06 juillet 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, , André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Jean Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, , Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY

Absents : Jean-Marc DEPUYDT (pouvoir à J. DORÉ), Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Maryse FORTINON (pouvoir à B. MATEILLE), Julien LE TACON (pouvoir à J-P SOULÉ jusqu'à l'élection du 5<sup>ème</sup> VP), Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Pascal RAPET (pouvoir à A. TEYCHENEY), Mariline RIDEAU (pouvoir à M. DOREAU)

*Membres en exercice :* ..... 43  
*Présents au début du Conseil :* ..... 36  
*dont suppléants :* ..... 0  
*Absents au début du Conseil :* ..... 7  
*pouvoirs :* ..... 7

Point à l'ordre du jour	Numéro de délibération	Délibération	Sens de la décision	Résultats du vote
1		Installation des conseillers communautaires	M le Président en exercice installe les conseillers communautaires	<b>Pas de vote</b>
2	2020/084	Election du Président	Sous la présidence de M. Jean-Marc Pelletant - doyen de l'assemblée - il est procédé à l'élection du Président de la CDC. A l'appel, deux candidats se manifestent : M Michel Garat et M Jocelyn Doré. Compte tenu du résultat du vote, M Doré est proclamé Président	<b>Vote :</b> <b>M Garat : 16 voix</b> <b>M Doré : 26 voix</b>
3	2020/085	Détermination du nombre de Vice-présidents et composition du Bureau communautaire	M le Président propose de désigner 11 VP. Conformément à l'art. L2121-21 du CGCT, Monsieur Michel GARAT demande à ce que le vote soit fait à scrutin secret. Le Président DORÉ rappelle que le vote au scrutin secret peut être obtenu (art L2121-21.1°) « lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ». Il procède donc au vote sachant que le tiers des membres présents est de 12 conseillers. Se déclarent POUR le vote au scrutin secret : M Denis PERNIN, M Michel LATAPY, M Michel GARAT, Mme Béatrice CARRUESCO, Mme Aline TEYCHENEY, Mme Patricia PEIGNEY, M Didier CHARLOT, M André MASSIEU, Mme Laurence DUCOS soit 9 (neuf) conseillers communautaires. Le tiers des membres présents n'ayant pas été atteint, il est procédé à la détermination du nombre de Vice-présidents par vote au scrutin public à la majorité des 2/3 des membres.	<b>POUR : 32</b> <b>CONTRE : 6</b> <b>ABSTENTION : 5</b>
4	2020/086	Election du 1 <sup>er</sup> Vice-président	A l'appel, deux candidats se manifestent : M Michel Garat et M Bernard Mateille. Compte tenu du résultat du vote, M Mateille est proclamé 1 <sup>er</sup> Vice-président	<b>Vote :</b> <b>M Garat : 17 voix</b> <b>M Mateille : 25 voix</b>
6	2020/086	Election du 2 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, deux candidats se manifestent : M Dominique Clavier et M Denis Pernin. Compte tenu du résultat du vote, M Clavier est proclamé 2 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Vote :</b> <b>M Clavier : 28 voix</b> <b>M Pernin : 14 voix</b>
7	2020/086	Election du 3 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, une seule candidate se manifeste : Mme Sylvie Porta Compte tenu du résultat du vote, Mme S. Porta est proclamée 3 <sup>ème</sup> Vice-présidente	<b>Vote :</b> <b>S Porta : 32 voix</b>
8	2020/086	Election du 4 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, un seul candidat se manifeste : M Didier Cazimajou Compte tenu du résultat du vote, M D Cazimajou est proclamé 4 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Vote :</b> <b>D Cazimajou : 33 voix</b>
9	2020/086	Election du 5 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, une seule candidate se manifeste : Mme Mylène Doreau Compte tenu du résultat du vote, Mme M Doreau est proclamée 5 <sup>ème</sup> Vice-présidente	<b>Vote :</b> <b>M Doreau : 34 voix</b> <b>D Clavier : 1 voix</b>

10	2020/086	Election du 6 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, un seul candidat se manifeste : M Alain Queyrens. Compte tenu du résultat du vote, M A. Queyrens est proclamée 6 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Vote :</b> <b>A Queyrens : 38 voies</b>																				
11	2020/086	Election du 7 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, une seule candidate se manifeste : Mme Valérie Méneret Compte tenu du résultat du vote, Mme V Méneret est proclamée 7 <sup>ème</sup> Vice-présidente	<b>Vote :</b> <b>V Méneret : 28 voies</b>																				
12	2020/086	Election du 8 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, deux candidats se manifestent : M Jérôme Gauthier et M Denis Pernin. Compte tenu du résultat du vote, M J. Gauthier est proclamé 8 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Vote :</b> <b>J Gauthier : 31 voies</b> <b>D Pernin : 9 voies</b>																				
13	2020/086	Election du 9 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, un seul candidat se manifeste : M Jean-Patrick Soulé Compte tenu du résultat du vote, M J-P. Soulé est proclamé 9 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Vote :</b> <b>M J-P Soulé : 34 voies</b>																				
14	2020/086	Election du 10 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, un seul candidat se manifeste : M François Daurat Compte tenu du résultat du vote, M F. Daurat est proclamé 10 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Vote :</b> <b>F Daurat : 27 voies</b>																				
15	2020/086	Election du 11 <sup>ème</sup> Vice-président	A l'appel, deux candidats se manifestent : M Thomas Filliatre et M Michel Garat. Compte tenu du résultat du vote, M T. Filliatre est proclamé 11 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Vote :</b> <b>T Filliatre : 26 voies</b> <b>M Garat : 14 voies</b> <b>M Latapy : 1 voie</b>																				
16		Lecture et distribution de la Charte de l'élu	Le Président donne lecture de la Charte des Elus et précise qu'un exemplaire de cette charte et ses annexes est distribué à chaque conseiller communautaire.																					
17	2020/087	Délégations d'attributions du conseil communautaire au Président	CONSIDÉRANT les dispositions de l'article L.5211-10, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant. Visant une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes, le Conseil Communautaire a la possibilité de déléguer certaines de ses attributions au Président. Cette délégation a pour effet de dessaisir le Conseil Communautaire au profit du Président. Dès lors, les décisions peuvent être prises à tout moment par ce dernier, permettant ainsi souplesse et réactivité. CONSIDERANT que pour améliorer et faciliter le fonctionnement courant de la Communauté de communes, il est proposé de donner délégation de pouvoirs au Président.	<b>POUR : 43</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b>																				
18	2020/088	Indemnités de fonction du président et des vice-présidents	Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de : FIXER le taux et le montant brut mensuel individuel des indemnités de fonction de la façon suivante <table border="1" data-bbox="635 1064 1273 1205"> <thead> <tr> <th>Statut</th> <th>Nombre</th> <th>Taux sur la base de l'IB-terminai</th> <th>Autre indicatif : montant brut mensuel individuel selon la valeur actuelle du point (en €)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Président</td> <td>1</td> <td>60</td> <td>2.333,63</td> </tr> <tr> <td>1<sup>er</sup> Vice-Président</td> <td>1</td> <td>24,73</td> <td>961,84</td> </tr> <tr> <td>Vice-Présidents</td> <td>10</td> <td>18,66</td> <td>725,76</td> </tr> <tr> <td>Total Global mensuel</td> <td></td> <td></td> <td>1553,05</td> </tr> </tbody> </table>	Statut	Nombre	Taux sur la base de l'IB-terminai	Autre indicatif : montant brut mensuel individuel selon la valeur actuelle du point (en €)	Président	1	60	2.333,63	1 <sup>er</sup> Vice-Président	1	24,73	961,84	Vice-Présidents	10	18,66	725,76	Total Global mensuel			1553,05	<b>POUR : 43</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b>
Statut	Nombre	Taux sur la base de l'IB-terminai	Autre indicatif : montant brut mensuel individuel selon la valeur actuelle du point (en €)																					
Président	1	60	2.333,63																					
1 <sup>er</sup> Vice-Président	1	24,73	961,84																					
Vice-Présidents	10	18,66	725,76																					
Total Global mensuel			1553,05																					
19	2020/089	Dématérialisation de l'envoi des convocations aux conseils communautaires, de l'ordre du jour, des projets de délibérations et des pièces afférentes	CONSIDERANT que la loi 2019-1461 oblige les collectivités à dématérialiser les documents et notamment les convocations en ce qu'elle modifie l'article L 2121-10 du CGCT désormais ainsi rédigé et applicable aux communautés de communes. Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire : DECIDE qu'en plus de la convocation aux réunions du Conseil communautaire, conformément à l'article L2121-10 du CGCT, l'ordre du jour, les délibérations et les pièces afférentes seront également adressées par voie dématérialisée. DIT que si des conseillers communautaires en font la demande expresse écrite, la convocation peut leur être adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.	<b>POUR : 43</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b>																				
20	2020/090	Election des délégués communautaires au sictom du sud gironde	Le Conseil communautaire, CONSTATE l'élection des délégués communautaires pour siéger au SICTOM du Sud Gironde : <table border="1" data-bbox="635 1579 1273 1646"> <thead> <tr> <th>TITULAIRE</th> <th>SUPPLEANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M. Michel LATAPY</td> <td>Mme. Mylène DOREAU</td> </tr> </tbody> </table>	TITULAIRE	SUPPLEANT	M. Michel LATAPY	Mme. Mylène DOREAU	<b>POUR : 43</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b>																
TITULAIRE	SUPPLEANT																							
M. Michel LATAPY	Mme. Mylène DOREAU																							
21	2020/091	Election des délégués communautaires au SIETRA de la Pimpine	LE Conseil communautaire, CONSTATE l'élection des délégués communautaires pour siéger au sein du SIETRA de la PIMPINE : <table border="1" data-bbox="635 1747 1273 1836"> <thead> <tr> <th>TITULAIRES</th> <th>SUPPLEANTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M. Jérôme GAUTHIER</td> <td>M. Vincent JOYEAU</td> </tr> <tr> <td>Mme. Valérie MENERET</td> <td>M. Daniel BOUCHET</td> </tr> </tbody> </table>	TITULAIRES	SUPPLEANTS	M. Jérôme GAUTHIER	M. Vincent JOYEAU	Mme. Valérie MENERET	M. Daniel BOUCHET	<b>POUR : 43</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b>														
TITULAIRES	SUPPLEANTS																							
M. Jérôme GAUTHIER	M. Vincent JOYEAU																							
Mme. Valérie MENERET	M. Daniel BOUCHET																							

A Podensac, le 22 juillet 2020,  
Le Président,

Signé par : Jocelyn Dore  
Date : 22/07/2020  
Qualité : Parapheur Président  
CdC Convergence Garonne

Jocelyn DORÉ

